

Dans la perspective d'une trêve sociale

Une expérience déjà vécue dans notre pays

J.K.M

Libreville/Gabon

**En septembre 2003, le gouvernement et les partenaires sociaux avaient paraphé un protocole d'accord, sous l'égide du défunt président Omar Bongo Ondimba.**

**AU** cours de la conférence de presse qu'il a animée au lendemain de l'annonce de la formation de la nouvelle équipe gouvernementale, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a émis le vœu de conclure une trêve sociale avec les partenaires sociaux. Afin de mener à bien le Plan de relance économique (PRE) censé permettre à notre pays de sortir de la crise économique dans laquelle

il est englué, depuis quelque temps, à la suite de la chute des cours du baril du pétrole. Pareille conclusion permettrait au gouvernement d'appliquer, sur une période de trois ans, sans aucune ébullition ou agitation sur le front social, les mesures contenues dans le PRE au terme des négociations assorties d'un accord avec les différents syndicats.

Ce qui ne constituerait pas un fait inédit dans l'histoire politico-économico-sociale récente de notre pays. Mais bien la deuxième fois que pouvoir et partenaires sociaux concluent une trêve. On se souvient, en effet, que la première fut conclue, le 26 septembre 2003, sous l'égide de feu le président Omar Bongo Ondimba, entre le gouvernement Ntoutoume Emame et les partenaires sociaux, à



Photo : OIOMO

Emmanuel Issoze Ngondet et son gouvernement réussiront-ils à obtenir une trêve sociale des partenaires sociaux ?

l'immeuble Arambo abritant, à l'époque, les services annexes du ministère de l'Économie et des Finances.

Cet accord fut obtenu au terme d'après négociations, tant les organisations patronales et syndicales avaient exigé, et obtenu, du gouvernement

des mesures allant dans le sens de la réduction du train de vie de l'État, la lutte contre la pauvreté à travers une baisse substantielle des prix des produits de première nécessité et la protection des franges les plus vulnérables de la population. En ce sens, le gouvernement

avait procédé, conformément aux engagements souscrits avec les institutions de Bretton Woods, à la réduction drastique du nombre de conseillers par administration et supprimé leurs indemnités de fonction.

Dans le même sens, les pouvoirs publics avaient consenti une baisse de 15 % sur le coût de certains produits. Notamment le lait, sucre, savon, matériaux de construction, huile de palme. Mais, également de consultations médicales, transports ferroviaire, maritime. Dans la foulée, un Comité de suivi fut mis en place.

Et, trois ans après la conclusion de la trêve sociale, le chef de l'État, Omar Bongo Ondimba, avait décidé du passage du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) de 44 000 à 80 000 francs.

Quel bilan avait-on pu dresser au terme de la période de la trêve sociale ? Le Comité de suivi avait volé en éclats, sur fond de guéguerre entre syndicalistes. Fruit du hasard ou pas, certains d'entre eux avaient fait leur entrée au gouvernement quelques années plus tard.

Du côté des populations, aucun impact véritable dans l'amélioration de leurs conditions de vie ne fut perceptible. Tant les pouvoirs publics n'auront pas pu venir véritablement à bout de la précarité, la flambée des prix des produits de première nécessité, etc. C'est dire que la réussite d'une éventuelle prochaine trêve sociale dépend, en grande partie, de la volonté des parties prenantes à honorer leurs engagements.

Un contexte socio-politique difficile

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

**L'IDEE** d'une éventuelle nouvelle trêve sociale a été émise, pour la première fois, par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. C'était à l'occasion de la remise du rapport général du Dialogue politique d'Angondjé. Le président de la République conseillait alors au Premier ministre de négocier un accord de cette nature avec les partenaires sociaux. Venant d'un tel niveau de l'Etat, c'est une preuve que l'idée devait être prise très au sérieux. Cela s'est confirmée à la conférence de presse animée par le Premier ministre, 24 heures après la formation du gouvernement. Ce jour là, en effet, Emmanuel Issoze Ngondet avait déclaré

que cette perspective était la deuxième mission de sa nouvelle équipe gouvernementale. *"La deuxième mission assignée à ce gouvernement, a-t-il dit, est la négociation avec les partenaires sociaux, et notamment les forces syndicales, d'une trêve sociale"*. Et d'ajouter : *"Il s'agit là d'une nécessité au regard de la situation que connaît notre pays et des acquis potentiels d'un dialogue social dynamique et permanent"*. Ce qui logiquement cadre avec la "troisième mission du gouvernement", à savoir : *"œuvrer au déploiement de notre Plan de relance de l'économie"*. Le locataire de l'immeuble du 2-Décembre annonçant d'ailleurs par la même occasion que les ministres du pool social seront instruits *"de tout mettre en œuvre pour engager au plus vite, les consultations, en vue de faire aboutir dans les délais,*



Photo : JOE MANIANGA

Les négociations avec certaines centrales pourraient s'avérer compliquées.

*cet important engagement"*...

Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que la négociation d'une trêve sociale fait partie des préoccupations majeures du gouvernement "Issoze Ngondet II". Sans doute que les contraintes liées au déploiement du Plan de relance de l'économie pour lequel le Gabon a reçu l'ap-

pui des bailleurs de fonds dont le Fonds monétaire international (FMI), l'exigent. La question est maintenant de savoir si dans un contexte socio-politique aussi morose que connaît actuellement le Gabon, une telle option est réalisable. Les plus optimistes prétendent que oui, s'appuyant sur l'engouement observé lors de la phase citoyenne

du Dialogue politique où plusieurs syndicats avaient adhéré à l'offre du pouvoir en acceptant de participer aux assises d'Angondjé. Les défenseurs de cette position estiment que le gouvernement pourrait s'appuyer sur les forces syndicales ayant pris part aux travaux du Dialogue politique pour conclure une trêve sociale susceptible de donner un répit aux pouvoirs publics pendant un temps. Tout, selon eux, dépendra de ce que le gouvernement proposera en retour pour mériter l'acalmie sur le front social déjà en ébullition.

D'un autre côté, les pessimistes s'appuient sur deux arguments. Le premier est le fait que le Dialogue politique auquel ont participé une frange d'organisations syndicales n'a pas pu réellement calmer le front social. Loin s'en faut. Les mouvements sociaux se

sont multipliés. Le second est le fait que depuis le processus électoral relatif à la Présidentielle de 2016, le front social s'est divisé en deux camps comme le front politique. Nombre de syndicats s'identifient ouvertement par rapport aux positions politiques défendues par telle ou telle autre famille politique (Majorité et opposition). Dès lors, l'hypothèse de voir les syndicats proches de l'opposition céder à l'offre du gouvernement pourrait s'avérer non-crédible dans le contexte actuel. Au contraire, ils auront plutôt tendance à torpiller l'initiative gouvernementale... Dans tous les cas, au regard de ce qui précède, il ne serait pas exagéré de dire que la deuxième mission du gouvernement "Issoze Ngondet II" s'avère finalement être le premier test quant à son efficacité à terme.

Plan de relance de l'économie nationale

Quid de la réduction du train de vie de l'Etat ?

J. O.

Libreville/Gabon

**POUR** faire face à la crise qui sévit gravement au Gabon, les pouvoirs publics ont annoncé la mise en œuvre d'un Plan de relance de l'économie. Lequel devra passer par plusieurs mesures dont celle de la réduction du train de vie de l'Etat. La masse salariale et autres primes, les conseillers au sein de l'appareil de l'Etat, les véhicules attribués à chaque administration et toutes les facilités devront

tous passer à la trappe pour l'assainissement des comptes publics.

*«Aucune administration ne sera épargnée»*, a déclaré le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors de son traditionnel discours à la nation du 16 août écoulé. Toute chose reprise par son Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, lors de la conférence de presse qui lui a permis de décliner les trois missions de l'équipe gouvernementale qu'il dirige. Marquant ainsi le point de départ d'une politique d'austérité. Une austérité qui devra se

matérialiser par la baisse de la masse salariale et autres primes. Si en 2017, elle est estimée à plus de 700 milliards de francs CFA, celle-ci devra connaître une réduction notable pour se situer à des proportions plus raisonnables en fonction des contingences du moment. Non pas qu'il faudra revenir forcément sur le seuil des 350 milliards environ d'avant 2009. Mais, l'ombre d'un recadrage devient inéluctable.

Conséquence, les institutions constitutionnelles, les administrations centrales et les agences sont

appelées à connaître une véritable cure financière. Sur la table, le cas spécifique des régies financières habituées aux primes multiformes ne manquera pas de retenir l'attention. Ce, malgré les remous actuels dus au retard de paiement de certaines de ces primes. D'autres dépenses, considérées aujourd'hui comme dispendieuses, voire futiles, sont également sur la sellette. Les véhicules attribués à chaque administration publique et autres structures étatiques, le carburant, les allocations seront

parmi les premières cibles de ce plan drastique. Dans cette lancée, tous les observateurs sont en attente de la publication des principaux points de ce Plan de relance de l'économie. Tout en étant certains que tout le monde, sans avoir le choix, devra intégrer la réduction du train de vie de l'Etat dans les habitudes appelées à connaître des mutations sans commune mesure.

En outre, c'est vrai, la maladie a été identifiée. Toutefois le gouvernement ne devra pas lésiner sur les moyens pour arriver à bout de la gangrène. Des

gardes-fous sont effectivement à l'ordre du jour d'une mission aussi incertaine que périlleuse en termes de résultats. Ce d'autant que, personne n'est véritablement capable de garantir du succès de la solution proposée. Chacun ne devra plus que croiser les doigts pour que tout aille dans le sens de la sortie de crise. Et les deux ministres en charge du dossier, Régis Immongault (Économie) et Jean-Fidèle Otandault (Budget et Comptes publics), ont du pain sur la planche.